

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 7 février 2017

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme GINDRE (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), Mme LECOMTE (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme MIELLE (représentée par Mme AVENA).

Membre excusé (1) : Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 31 janvier 2017

Délibération n° : 7-2017

Objet : Aides facultatives - secteur social gérontologique - octobre, novembre et décembre 2016

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution des Aides (CHAA). Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social gérontologique s'élève à :

- **2 560,45 €** pour le mois d'octobre 2016,
- **2 356,72 €** pour le mois de novembre 2016,
- **6 324,35 €** pour le mois de décembre 2016.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
PRÉFECTURE DE LA COTE-D'OR

14 FEB 2017
Nathalie KELLE

